



Comité Régional Olympique et Sportif
Centre-Val de Loire

**COMITE DIRECTEUR
du 14 mars 2017
PROCES-VERBAL
N° 2 de 2017**

CROS

Présents : MM. Desnoues, Butté, Cuzon, Doctrinal, Lazennec, Lecuyer, Philippe, Privat, Ricour, Ros
Mmes Niveau, Rollett,

Absents excusés : Mme Tytgat, MM. Cornu, Debarbat, Gougeon, Monin, Roger, Simon, Dr Martin (Voix consultative).

CDOS

Présents : MM. Debuigne (Loir-et-Cher), Guillemette (Eure-et-Loir), Laverat (Indre-et-Loire), Oury (Cher),

Absents excusés : MM. Aguillon (Indre), Boyer (Loiret).

Assistent : MM. Deboudt, Delpy, Korman, Ribault, Rouillé (ORCOM), Mmes Mainferme, Parmentier, Tesi, Violet.

Le Président ouvre la séance à 18h30, et après avoir salué les présents, et fait part de sa tristesse à l'annonce du décès de R. KOPA, grand champion et premier grand joueur de football à avoir pratiqué à l'étranger.

Il souhaite ensuite faire le point sur les élections dans les CDOS :

Pour le Loiret, élection le 28/02/2017 de M. Boyer qui assurait l'intérim, de M. Oury pour le Cher le 11/03/2017, et de M. Aguillon pour l'Indre le 10/03/2017 que nous espérons voir plus souvent au CROS Centre-Val de Loire.

P. Doctrinal assistera aux élections dans l'Eure-et-Loir le 17/03/2017 et le Loir-et-Cher le 18/03/2017 où respectivement, MM Guillemette et Debuigne se représentent.

JL Desnoues sera présent en Indre-et-Loire, le 25 mars où M. Laverat brigue un nouveau mandat.

J. Ros fait part à du décès de Claude Steff, ancien membre du CROS, survenu le 3 mars 2017.

1. Adoption des PV

Le procès-verbal du 13 décembre est adopté à l'unanimité, sous réserve des précisions à apporter concernant l'arrêté de délégations de pouvoir aux fédérations.

Concernant le procès-verbal du 23 janvier 2017, M. Ribault fait remarquer qu'il s'était excusé.

Les procès-verbaux sont adoptés à l'unanimité.

2. Points d'actualité

- **Réunion à la DRDJSCS dans le cadre d'une mission déléguée par la direction des sports « sur la gouvernance du Sport ».**

Le CROS Centre-Val de Loire était représenté par M. Desnoues, Mme Mainferme, MM Gougeon et Doctrinal et seul le CDOS Loiret était présent, mais s'est révélé absent des débats.

La mission tend à définir ce que pourraient être les compétences de l'Etat en matière sportive, et ce que pourraient être celles des autres territoires et notamment les nouveaux (Métropoles, Intercommunalités...).

- **Rendez-vous avec le Vice-Président chargé des sports du Conseil régional.**

Y ont assisté: MM. Moulay, Porcher, Lotte et Lefelle pour la Région Centre-Val de Loire et Mme Mainferme, MM. Desnoues et Doctrinal pour le CROS Centre-Val de Loire.

Nous lui avons fait part de notre insatisfaction concernant le manque de « visibilité » de la politique sportive de la Région. Nous avons l'impression qu'elle se résume à une gestion d'enveloppes budgétaires plutôt qu'à une définition d'objectifs et priorités.

Nous sommes convenus de nous retrouver « mensuellement » pour un travail plus collectif et participatif.

- **Conférence Régional du Sport**

Une première réunion visant à une nouvelle mise en place début octobre aura lieu au CREPS le 15 mars 2017. Un comité d'animation est prévu le 20 juin.

La nouvelle organisation comporterait un comité restreint d'animation, des groupes thématiques et une ou deux réunions plénières par saison sportive.

- **Assemblée Générale des CROS-CDOS-CTOS**

Elle aura lieu le 1^{er} avril 2017. Elle permettra d'élire nos représentants au Conseil d'Administration du CNOSF et ceux de l'Interrégion. Une nouvelle élection se tiendra l'année prochaine après les renouvellements des Conseils d'Administration des nouvelles régions.

JL Desnoues indique avoir été sollicité pour le poste de représentant au CA du CNOSF. Après réflexion, il a décidé de ne pas se présenter et de soutenir la candidature de Régis Fossati et Geneviève Sechaud. Les autres candidats sont Evelyne Ciriegi et Patrick Girard.

En raison de la présence de notre Commissaire aux comptes, M. Bruno Rouillé, le point 5 de l'ordre du jour est avancé.

5. Assemblée Générale Ordinaire 2017

JL Desnoues rappelle que l'Assemblée Générale du CROS Centre-Val de Loire se tiendra le 31 mars 2017 à 18h30 à la Maison des Sports de Touraine.

Un point sur les inscriptions est présenté :

- 49 personnes inscrites, 40 personnes excusées,
- 23 président(e)s de Ligues ou Comités régionaux présentes + 18 pouvoirs complets reçus, soit 41 Ligues / Comités régionaux présents (Quorum à 35),
- 21 membres du Comité Directeur inscrits + 5 membres excusés,

Le « devoir de réserve » s'appliquant aux fonctionnaires de l'Etat, il n'y aura aucun représentant de l'Etat. M. Mohamed Moulay sera présent, ainsi que Mme Martine RICO (CESER).

Les documents relatifs à l'AG ont été transmis à tous les membres du Comité Directeur le 10 mars 2017, via un lien vers notre site Internet.

Concernant le projet d'ordre du jour, P. Doctrinal propose d'aborder le point « projets d'activités des commissions et groupes de travail » sous l'angle du projet territorial et de présenter les principes qui ont présidé à son élaboration et l'évolution de l'organisation du Mouvement sportif plutôt que les objectifs du projet qui nécessiteraient plus de temps pour être explicités sur le fond. Le projet d'ordre du jour est validé en tenant compte de cette proposition.

JL Desnoues remercie le CDOS 37 pour sa participation au buffet qui suit l'assemblée générale.

Présentation des comptes annuels 2016

Au préalable, JP Cuzon indique que des modifications ont été apportées à l'annexe transmise via notre site. La dernière version y a été mise à jour.

Il présente le compte de résultat et le bilan 2016. Contrairement aux dernières prévisions, notre résultat pour 2016 va être positif (+7 081€) contre le même résultat l'année dernière à +22 504€.

JP Cuzon détaille les différents éléments du budget, explique les écarts avec le prévisionnel et remercie Mmes Mainferme et Violet pour leur disponibilité et compétences.

M. Desnoues fait remarquer que les comptes 2016 font apparaître pour la première fois la valorisation du bénévolat incluant le temps de présence des élus du CROS Centre-Val de Loire aux réunions statutaires et les heures de bénévolat du Président, Trésorier et Secrétaire Générale) qui représentent un total d'environ 1813h, soit l'équivalent d'un poste à temps plein.

Intervention de M. Rouillé – Commissaire aux comptes – ORCOM

M. B Rouillé, commissaire aux comptes, rappelle le rôle du commissaire aux comptes et se félicite de la maîtrise des charges de fonctionnement qui est celle du CROS Centre-Val de Loire depuis 3 ans, et ainsi que la qualité des relations de travail tant avec le trésorier général qu'avec les salariés du CROS Centre-Val de Loire.

Il précise que son rapport à l'assemblée générale ne fera mention d'aucune remarque particulière sur la « réalité » des comptes.

Il indique aussi que son mandat arrive à expiration et que la prochaine assemblée générale devra désigner un nouveau commissaire aux comptes.

Sur proposition du Président, l'arrêté des comptes est adopté à l'unanimité.

Budget prévisionnel 2017

Le budget prévisionnel, présenté en équilibre, s'établit à 492 000€. Il a été élaboré sur la base d'une reconduction probable de nos actions principales et d'un maintien de nos subventions.

Les salaires et charges s'élèvent à 294 000€ et tiennent compte des évolutions de la CCNS.

Le projet de budget est validé à l'unanimité.

JL Desnoues indique que le budget prévisionnel 2018 ne sera pas présenté lors de l'Assemblée Générale en raison de la réforme des statuts impulsée par le CNOSF qui inclue une évolution dans le mode de calcul des cotisations, qui pourrait être adossé au nombre de voix de chaque discipline. Le CROS Centre-Val de Loire devra donc prévoir l'organisation d'une Assemblée Générale Extraordinaire, courant 2017, suivie d'une assemblée générale ordinaire. La modification des statuts entraîne également une modification du calcul des voix pour les votes et des cotisations. Lors de cette Assemblée Générale Ordinaire, une présentation des cotisations 2018 sera faite et soumise aux votes ainsi que le budget prévisionnel 2018.

Désignation du Commissaire aux comptes pour les 6 prochains exercices comptables

JP Cuzon indique que trois cabinets ont été sollicités pour le renouvellement du poste de commissaires aux comptes. Il s'agit d'Orcom, Grant Thornton et Billereau.

Le trésorier général présente les réponses apportées par ces trois cabinets et propose en conclusion de reconduire le cabinet Orcom. Cette proposition, validée à l'unanimité, sera présentée à l'Assemblée générale.

3. Projet Territorial

P. Doctrinal présente le projet territorial tel qu'il fait suite aux différentes réunions thématiques. Il note à l'Axe 3, l'arrivée « logique » de la thématique « élaborer une stratégie de communication » et sur l'Axe 2, les précisions liées aux ciblés des actions de formations.

Il souhaite que ce projet soit désormais présenté avec le projet de réforme de l'organisation du Mouvement sportif à l'ensemble des CDOS (élus et salariés). Ils doivent le valider et participer activement à l'élaboration des plans d'action.

Un point d'étape de ces plans d'action sera effectué lors du Comité Directeur du 20 juin 2017 de manière à être « opérationnels » dès le début de la saison 2017 / 2018.

Enfin, l'ensemble sera présenté aux Présidents de Ligues – Comités régionaux au séminaire de rentrée.

JL Desnoues indique que l'accompagnement DLA pour le groupement d'employeurs est en place et la chargée de mission devrait prendre attache avec nous prochainement.

JL Desnoues fait état des difficultés rencontrées avec le CDOS du Loiret (envoi tardif des pièces annexes à la facture des formations du 2^{ème} semestre 2016 n'ayant pas permis de les transmettre au Mouvement associatif, feuilles d'émargement sur lesquelles ne figurent pas tous les éléments obligatoires, frais de dossier pour les inscriptions en formation, ...) ainsi que des courriers échangés.

Au regard de ces éléments, le Comité directeur acte :

- L'impossibilité pour le CROS Centre-Val de Loire de payer au CDOS du Loiret la facture concernant les formations bénévoles du 2^{ème} semestre,
- L'orientation vers les départements limitrophes des bénévoles du Loiret souhaitant suivre une formation du programme de formations du mouvement sportif de la région Centre-Val de Loire.

Le Comité directeur valide l'envoi aux comités départementaux d'un courrier pour les informer que le CDOS du Loiret n'est plus conventionné pour réaliser les accompagnements Cap'Asso et les formations du programme de formations du mouvement sportif de la région.

P Doctrinal indique que les membres du CDOS du Loiret ne sont pas tous informés de ces difficultés rencontrés ou alors qu'ils n'ont qu'un seul avis... Il suggère que l'on puisse les rencontrer pour leur faire un état de la situation. Le Comité directeur valide l'envoi d'un courrier pour leur expliquer la situation.

C Privat propose la mise en place d'une structure de « Conciliation », constitution d'un tiers pour essayer de dépasser d'éventuelles « questions de personnes ». A. Butté indique être disponible pour cette mission avec C. Privat. Il sera proposé au CDOS du Loiret de procéder à la même démarche en désignant également deux conciliateurs.

4. CNDS 2017

A. Mainferme présente le dispositif d'instruction des dossiers pour 2017. L'organisation de l'année dernière est reconduite à l'identique.

Les principales échéances internes liées à l'instruction sont les suivantes :

- Le 6 avril = réunion de présentation de l'instruction des dossiers Ligues/Comités régionaux.
- Du 9 au 11 mai = retour des instructions

Les membres du Comité Directeur et invités sont sollicités pour l'instruction.

6. Communication des Commissions

Formations : La Fédération Française de Football met en place un programme de formation ambitieux pour ses dirigeants et souhaite solliciter le réseau de Formateurs du CROS Centre-Val de Loire.

Dissolution de l'IFOMOS : un appel à projet, auquel nous avons répondu, a été lancé en vue de la liquidation des fonds.

Nous avons testé notre plateforme de formation à distance en vue de la 1^{ère} formation qui sera mise en ligne dans un mois.

Des places sont encore disponibles pour la prochaine formation de formateurs organisée par le CROS Centre-Val de Loire.

Emploi : 2 comités de pilotage ont été organisés depuis le début d'année, soit 51 dossiers déposés.

Nous devrions connaître les résultats de l'audit Cap asso fin mars.

Réalisation du bilan Cap'Asso 2016 et de 2 notes sur les actualités sociales.

Aménagement du territoire : La région ne souhaite pas, a priori, reconduire les schémas directeurs des équipements faute, semble-t-il, à un manque de moyens humains. Nous sommes néanmoins porteurs de cette demande. Il est capital pour nous, de pouvoir étayer nos diagnostics de territoire avec ces schémas.

La Région et l'Etat sont en train de construire leurs diagnostics en fonction de leurs objectifs. Nous devons faire de même à partir des objectifs des fédérations.

Développement des pratiques : Conférence Sport santé prévue en mai 2017 (18 mai peut-être) à la Maison des Sports de Touraine.

Proposition de diffuser le Médico-Sport-Santé aux médecins des Ligues – Comités Régionaux.

R. Oury indique avoir pris contact avec trois mutuelles concernant la prise en charge de l'activité sportive. L'une d'entre elles serait intéressée.

Communication : Arrivée d'une stagiaire au pôle. Stratégie tournée vers le soutien à la candidature de Paris 2024 qui sera le fil rouge de l'année 2017. Utiliser les grands événements sportifs régionaux (Championnat de France d'Athlétisme jeunes et de badminton ...) pour valoriser la candidature.

Récompenses : Lancement du Trophée des communes sportives pour l'instant en attente du partenariat avec l'ANDES qui tarde à se mettre en place.

7. Adhérents

AG Ligues/ Comités régionaux :

Le CROS Centre-Val de Loire était excusé pour les assemblées générales du 4 février 2017 des ligues / Comités régionaux de Voile, Sport Automobile, Sport pour Tous, Twirling Bâton.

JL Desnoues a assisté aux AG :

18 février	Tir à l'Arc	Nouveau Président Patrick VIEL
4 mars	Golf EPGV Canoë kayak	Réélection Christophe DORISE Réélection Michel Chauveau Réélection Renaud Mary

PH Laverat a représenté le CROS Centre-Val de Loire, le 11 mars 2017, aux AG de :

- La ligue de Randonnée pédestre
- Comité ESSM, nouveau président élu.

Le 4 février a eu lieu l'AG du Comité de spéléologie, le CROS Centre-Val de Loire n'a pas reçu d'invitation, sauf pour le moment de convivialité.

Demandes Adhésions au CROS Centre-Val de Loire :

Le président informe que de nouvelles Ligues / Comités régionaux souhaitent adhérer au CROS Centre-Val de Loire.

Il s'agit de :

- Le Comité Régional Centre Val de Loire des ASPTT,
- Le Comité Régional Centre – Val de Loire de Danse.

Ces nouvelles adhésions sont validées, sous réserve de la réception de la totalité des documents.

JL Desnoues tient à féliciter l'EPGV pour la remarquable tenue de son assemblée générale : précision, dynamisme, pédagogie ... C'est un exemple à suivre.

Nouvelle fédérations olympiques :

JL Desnoues informe les membres du comité directeur que l'AGE du CNOSF du 3 mars 2017 a validé l'intégration des fédérations suivantes dans la catégorie des « Fédérations olympiques » pour l'Olympiade 2017-2021 :

- Fédération Française de Baseball et Softball,
- Fédération Française de Karaté et Disciplines Associées,
- Fédération Française de Roller Sports,
- Fédération Française de la Montage et de l'Escalade,
- Fédération Française de Surf.

8. Questions Diverses – Tour de Table

P. Deboudt se félicite de l'organisation des Assises Nationales du Handicap centrées sur le Cheval. 400 personnes sur 2 journées avec de nombreux handicapés qui ont pu réfléchir et travailler ensemble. Les échanges ont été fructueux et les relations empruntent de beaucoup d'humanité.

DY Ricour fait état d'une remarquable conférence le 9 février 2017 organisée par le Comité régional Sport Universitaire en présence de Marie-Amélie LEFUR et de plus de 200 étudiants.

M Tytgat nous informe de la création par l'Education Nationale d'un observatoire du sport scolaire.

JP Cuzon informe les membres du Comité Directeur des modifications apportées sur la feuille de demande de remboursement des frais de déplacement. Il est impératif que le document soit signé deux fois :

- Première partie correspondant aux frais,
- Deuxième partie correspondant aux abandons de créances en rayant la mention inutile.

Le taux de remboursement des frais de déplacement des élus est de 0.308€ / km et peut-être réactualisé en fonction du barème fiscal en cours d'exercice. La mise à jour des frais pourra être faite à partir du début de l'exercice.

Les tarifs de frais de déplacement sont validés par les membres du Comités directeur.

A Butté regrette le non remplacement d'un de ses CTS. Il invite les présents à se rendre au Jubilé de saut à la perche J. Clavier à Tours devant le Géant Casino.

JL Desnoues informe le comité directeur que Camille Monin recevra, le 4 avril 2017, les insignes de Chevalier de l'ordre National du Mérite. Tous les membres présents le félicitent.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président lève la séance à 21 h 25.

Marie-Noëlle NIVEAU

Jean-Louis DESNOUES

Secrétaire Générale

Président